

2. MISE EN ŒUVRE

Dispositions préalables

Ce revêtement ayant des caractéristiques électriques spécifiques, il convient de le mettre en œuvre selon la méthode suivante.

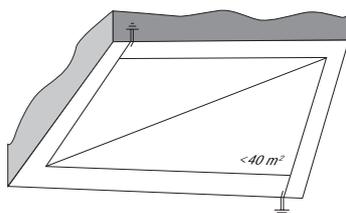
■ 2.1. APPLICATION DE LA PRÉ-ENDUCTION CONDUCTRICE

- Homogénéiser le produit avant chaque application, puis appliquer uniformément et en couche mince, au rouleau mousse un primaire conducteur à raison de 100 à 150 gr/m² environ.
- Laisser sécher selon la prescription du fabricant de colle.

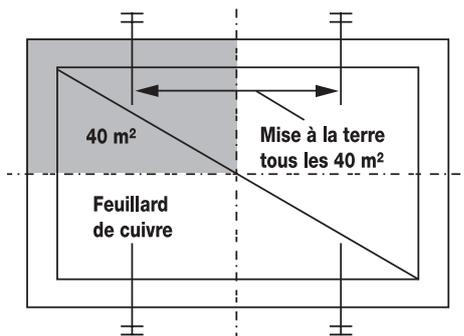
■ 2.2. MISE À LA TERRE DU FEUILLARD

- Repérer la disposition du feuillard, en coordination avec l'entreprise d'électricité.

- Pièce de dimension ≤ 40 m² : un feuillard de cuivre en périphérie de la pièce, placé à 15 cm des murs et en diagonale. Ce feuillard devra être mis à la terre aux deux extrémités.



- En cas de grande pièce > 40 m² : un feuillard de cuivre sur la périphérie et la grande diagonale de la pièce est nécessaire. Ce feuillard doit être relié à la terre tous les 40 m² (schéma ci-dessous).



- Encoller le support sur la largeur du feuillard à l'aide de la colle conductrice (avec la même colle que celle utilisée pour le collage du revêtement). Appliquer le feuillard de cuivre sur la colle ainsi déposée.
- Après marouflage du feuillard de cuivre, éliminer les excès de colle de part et d'autre du feuillard.
- Le feuillard de cuivre reste visible par telegraphing après la pose.

■ 2.3. MISE EN PLACE DES DALLES

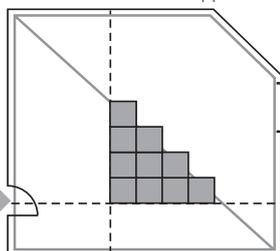
Les dalles doivent être sorties de leurs cartons au minimum 24 h avant la pose.

IMPORTANT :

- Sens de pose : à 90° ou dans le même sens.
- Soudure à chaud : pose à joint serré sans forcer afin de pouvoir insérer le guide de la chanfreineuse.

■ 2.4. ENCOLLAGE DU SUPPORT ET APPLICATION DES DALLES

- L'application est réalisée en simple encollage à partir de colles conductrices.
- Appliquer les dalles en escalier selon les axes sur le support.
- Veiller au bon jointolement des dalles.
- La colle peut être appliquée sur le feuillard.
- Consommation : suivant la nature et la composition de la colle (env. : 250 à 300 gr/m²). Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule.

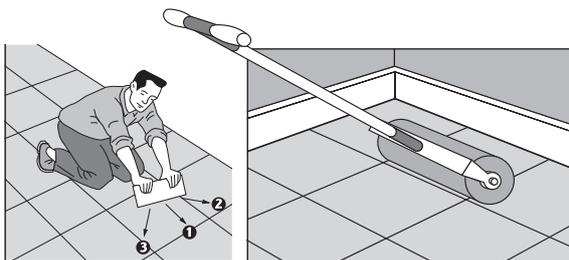


- Veiller à ne pas couper / détériorer le feuillard en appliquant la colle.
- Ne pas faire chevaucher deux films de colle à la reprise d'encollage.
- Supprimer les taches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

■ 2.5 - MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

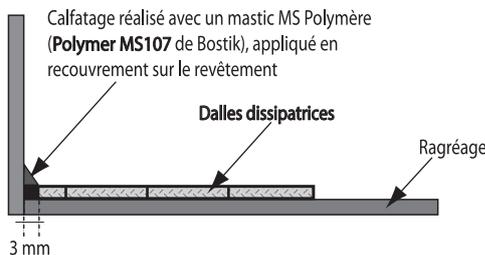
- Marouflage manuel à l'aide d'une cale à maroufler.
- Marouflage soigneux sur toute la surface à l'aide d'un rouleau à maroufler (lourd), pour bien écraser les sillons de colle, et ainsi assurer le bon transfert de la colle sur l'envers du revêtement. Cette opération s'opérera au fur et à mesure de la pose, puis à la fin des opérations.



1^{er} temps : marouflage manuel 2^{ème} temps : marouflage au rouleau

■ 2.6 - CALFATAGE

Pose suivant classification E2



Pose suivant classification E3

Voir Principe de Mise en Œuvre REMONTÉES EN PLINTHE.

■ 2.7. TRAITEMENT DES JOINTS

Voir Principe de Mise en Œuvre [501] TRAITEMENT DES JOINTS. Soudure à chaud des revêtements en dalles.

■ 2.8. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

- Pour un trafic pédestre normal, la mise en service a lieu 48 h au moins après l'achèvement des travaux.
- Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.